

Mercredi 2 novembre 2022



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} FONTAINE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (formation de sensibilisation obligatoire)/The Provincial Court Amendment Act (Mandatory Awareness Training)*

M^{me} FONTAINE

(N° 220) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of King's Bench Act and Defamation Act Amended)*

M. MOSES

(N° 231) — *Loi sur la formation obligatoire des employés provinciaux (racisme systémique et droits de la personne)/The Mandatory Training for Provincial Employees (Systemic Racism and Human Rights) Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 242) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. KINEW

(N° 243) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (employés des plateformes de travail numériques)/The Employment Standards Code Amendment Act (Digital Work Platform Employees)*

M^{me} FONTAINE

(N^o 245) — *Loi sur la désignation de juge puîné (modification de diverses lois)/An Act respecting the Title "Associate Judge" (Various Acts Amended)*

M^{me} MARCELINO

(N^o 246) — *Loi modifiant la Loi sur les allocations d'aide du Manitoba (éducation des adultes)/The Manitoba Assistance Amendment Act (Adult Education)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE

U. ASAGWARA

M. BRAR

M^{me} FONTAINE

M. KINEW

M^{me} LATHLIN

T. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M. MOSES

M^{me} NAYLOR

M. REDHEAD

M. SALA

M. SANDHU

M^{me} SMITH (Point Douglas)

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(12 heures 20 minutes)
(enceinte — Assemblée législative)
(salle 255 — Agriculture)
(salle 254 — Ressources naturelles et Développement du Nord)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission d'appel des services sociaux/The Social Services Appeal Board Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules, le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Drivers and Vehicles Amendment, Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WHARTON

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (restrictions applicables aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Pesticide Restrictions)*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* HELWER

(N° 24) — *Loi sur la Commission de l'évaluation des biens réels et modifications connexes/The Real Property Valuation Board and Related Amendments Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur la Régie des services publics/The Manitoba Hydro Amendment and Public Utilities Board Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* HELWER

(N° 28) — *Loi sur le paiement sans délai des travaux de construction/The Prompt Payment for Construction Act*

(M. WASYLIW — 19 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 42) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} FONTAINE

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à respecter les dispositions de la *Loi électorale* et à confirmer que les prochaines élections générales auront lieu le 3 octobre 2023.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mercredi 2 novembre 2022, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 2 novembre 2022, à 19 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
